



RÉSULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables :

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 28 janvier 2020

Délibération
n° CFVU 2020-09

portant avis sur la convention de double diplôme
entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse - TSM)
et Tongji University (School of Economics and Management) - (Shanghai - Chine)

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712-6-1 ;

Article unique

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la signature de la convention de double diplôme entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse - TSM) et Tongji University (School of Economics and Management) - (Shanghai - Chine) sur le Master International Marketing of Innovation et le Master of Science Technology Economy and Management annexée à la présente délibération.

La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire



Corinne MASCALA



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 28 janvier 2020

Délibération n° CFVU 2020-09

ANNEXE 1

CONVENTION DE PROGRAMME DE DOUBLE DIPLÔME DE MASTER
ENTRE
SCHOOL OF ECONOMICS & MANAGEMENT,
UNIVERSITÉ TONGJI (CHINE)
ET
TOULOUSE SCHOOL OF MANAGEMENT,
UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE (FRANCE)

Master « International Marketing of Innovation »
« MSc Technology Economy and Management »

Conformément au Protocole d'entente pour la Coopération universitaire signé le entre :

Université de Toulouse 1 - Capitole (ci-après dénommée « UT1 »), située au 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042 Toulouse Cedex 9, représentée par sa Présidente, Mme Corinne Mascala, Professeur,
N° SIRET : 193 113 826 00013
N° APE : 8542Z

et

School of Economics & Management, Université TONGJI (ci-après dénommée « Tongji-SEM », située au 1239 Siping Road, Shanghai, Chine, représentée par son président M. Jie CHEN, professeur.

Reconnaissant leurs intérêts communs et leur volonté d'élargir et de renforcer les relations instaurées entre les deux établissements, School of Economics & Management, Université TONGJI (ci-après dénommée « Tongji-SEM ») et Toulouse School of Management (ci-après dénommée « TSM »), Université Toulouse 1 Capitole (ci-après dénommée « UT1 ») conviennent de mettre en place un programme de double Master régi par les législations chinoise et française.

§ 1 Programme-cadre

Le programme de Double diplôme sera dispensé en anglais à Tongji-SEM et en anglais à TSM. Il sera ouvert aux candidats qui répondent aux conditions requises et qui sont officiellement inscrits en tant qu'étudiants du programme de Master à Tongji-SEM et du programme de Master à TSM.

Pour autant que les étudiants remplissent toutes les conditions requises par les deux établissements, ils se verront décerner le diplôme de Master de Tongji-SEM et de TSM correspondant au programme suivi :

- Diplôme de l'Université Tongji : « MSc Technology Economy and Management » (120204)
- Diplôme de l'UT1-TSM : « Master International Marketing of Innovation »

§ 2 Conditions d'admission

(1) Les étudiants intéressés par le programme de Double diplôme doivent :

- (i) être officiellement inscrits à Tongji-SEM ou à l'UT1-TSM conformément aux dispositions de la législation chinoise ou française ;
- (ii) être officiellement recommandés par l'établissement d'attache ;
- (iii) présenter une demande d'admission au programme accompagnée de tous les documents requis par l'établissement d'accueil ;
- (ix) Seuls les étudiants de l'UT1-TSM n'ayant pas la nationalité chinoise sont admis à Tongji-SEM pour l'obtention du diplôme Tongji.

(2) L'établissement d'accueil se réserve le droit d'admettre ou de refuser les candidats qui ne répondent pas aux critères convenus par les deux établissements et mentionnés à l'Annexe.

(3) Les conditions d'admission supplémentaires également convenues par les deux établissements sont précisées à l'Annexe 1, qui fait partie intégrante de la présente Convention.

§ 3 Mise en œuvre du programme de Double diplôme

(1) Conformément au programme d'études défini conjointement, les étudiants admis au cursus de Double diplôme devront passer :

(i) Pour les étudiants en Master de Tongji-SEM (modèle 1+1+0.5) :

- la première année d'études dans l'établissement d'attache, conformément aux exigences de l'établissement d'attache ; l'établissement d'accueil reconnaîtra les crédits obtenus par les étudiants auprès de l'établissement d'attache conformément au programme de cours correspondant (voir Annexe 2, partie 3).
- la deuxième année, troisième semestre d'études dans l'établissement d'accueil (une demi-année d'octobre à mars), conformément aux exigences de l'établissement d'accueil (voir Annexe 2, partie 3).
- la deuxième année, quatrième semestre (une demi-année) pour effectuer le stage en entreprise et le mémoire de Master selon les exigences requises par l'établissement d'attache (voir programme à l'Annexe 2 et ordinogramme à l'Annexe 3).
- une dernière période d'un semestre (une demi-année) dans l'établissement d'attache pour terminer le mémoire requis par l'établissement d'attache et l'établissement d'accueil (voir l'ordinogramme du programme à l'Annexe 3).
- Après l'achèvement réussi du programme dans les deux établissements, les étudiants se verront décerner le diplôme de Master « MSc Technology Economy and Management » de Tongji-SEM et le diplôme de Master « International Marketing of Innovation » de l'UT1-TSM.

(ii) Pour les étudiants en Master de l'UT1-TSM (modèle 0.5+1+0.5) :

- le premier semestre d'études (une demi-année d'octobre à mars) dans l'établissement d'attache, conformément aux exigences de l'établissement d'attache ; l'établissement d'accueil reconnaîtra les crédits obtenus par les étudiants auprès de l'établissement d'attache conformément au programme de cours correspondant (voir Annexe 2, partie 3).
- les deuxième et troisième semestres (une année) dans l'établissement d'accueil, conformément aux exigences de l'établissement d'accueil.
- le troisième semestre (une demi-année), mémoire de Master dans l'établissement d'accueil requis par l'établissement d'attache et l'établissement d'accueil (voir programme à l'Annexe 2 et ordinogramme à l'Annexe 3).

- le quatrième semestre (une demi-année) pour effectuer le stage en entreprise. Les étudiants TSM soutiendront leur mémoire en janvier à Tongji avant de quitter Tongji. L'Université Tongji transfèrera ensuite les relevés de notes.
- Après l'achèvement réussi du programme dans les deux établissements, les étudiants se verront décerner le diplôme de « MSc Technology Economy and Management » de Tongji-SEM et le diplôme de Master «International Marketing of Innovation»de l'UT1-TSM.

(2) Les programmes d'études du cursus de Double diplôme à Tongji-SEM et TSM sont indiqués à l'Annexe 2 pour référence. Les cours mentionnés à l'Annexe 2 peuvent faire l'objet de changements en fonction de l'année universitaire. Tout changement apporté à l'année suivante devra être communiqué dans les plus brefs délais. Les dates et emplois du temps précis des cours seront communiqués dès que possible.

(3) Le mémoire du diplôme de l'établissement d'accueil sera soutenu devant une commission composée de membres du corps professoral de l'établissement d'accueil, conformément aux exigences de l'établissement d'accueil. Si nécessaire, la soutenance pourra se faire par vidéoconférence.

(4) L'établissement d'accueil transmettra en temps opportun le relevé des crédits et des notes obtenues par les étudiants pendant la période d'études. L'établissement d'attache convertira les crédits et les notes figurant sur le relevé dans son propre système de crédits et de notes (voir Annexe 2, partie 3).

(5) Le Double diplôme de l'établissement d'accueil ne pourra être décerné que si les étudiants satisfont à toutes les exigences des deux établissements conformément aux modalités indiquées dans la présente Convention et précisées dans les Annexes, et s'ils obtiennent le diplôme correspondant auprès de leur établissement d'attache.

(6) Les coordinateurs du programme des deux établissements seront responsables de l'organisation du programme de Double diplôme et de l'exécution de la présente Convention.

§ 4 Nombre d'étudiants d'échange, frais de scolarité et hébergement

(1) Les deux établissements pourront envoyer jusqu'à trois **(3)** étudiants par année universitaire dans le cadre du programme de Double diplôme de Master. Si le nombre d'étudiants inscrits au programme de Double diplôme diffère du nombre indiqué ci-dessus au cours d'une année universitaire, les deux établissements pourront convenir d'un quota d'étudiants d'échange suivant des cours non-diplômants.

Les étudiants seront inscrits dans leur établissement d'origine et s'acquitteront des droits d'inscription en vigueur dans leur établissement d'origine ; ils seront également inscrits dans l'université d'accueil avec exonération complète des droits d'inscription.

Les étudiants d'UT1-TSM extra-communautaires sont exonérés des droits d'inscription différenciés. Ils n'auront à payer que les frais du diplôme d'université.

Les étudiants inscrits en sus du nombre prévu d'étudiants dans la présente Convention paieront leurs frais de scolarité à l'établissement d'accueil. Le nombre d'étudiants inscrits en sus sera clairement précisé six mois avant le début de l'année concernée.

(2) Si le nombre d'étudiants d'échange n'est pas équilibré, l'équilibre devra être atteint au cours de la période de validité de la présente Convention (à savoir, 3 ans).

(3) Pendant la période d'études à l'étranger, les étudiants prendront en charge leurs propres dépenses personnelles, telles que les frais de subsistance, de logement, de transport, de matériel de cours et devront en particulier souscrire une assurance maladie appropriée, obligatoire pour l'inscription auprès de l'établissement d'accueil.

(4) L'établissement d'accueil apportera son assistance aux étudiants d'échange dans le cadre de la recherche d'un logement, si ces derniers le souhaitent et dans la mesure du possible.

(5) En cas de financements nationaux ou multilatéraux ou de bourses disponibles, Tongji-SEM et l'UT1-TSM s'efforceront d'aider les étudiants admis au programme à soumettre une demande d'aide financière.

(6) Les étudiants bénéficieront pleinement de leurs droits et de leur statut tant dans l'établissement d'attache que dans l'établissement d'accueil.

§ 5 Obligations des étudiants

Pendant leur séjour dans l'établissement d'accueil, les étudiants seront soumis à toutes les règles internes de l'établissement d'accueil et à toutes les obligations législatives et sociales du pays d'accueil.

§ 6 Assurance et indemnisation

Chaque établissement souscrira des polices d'assurance, d'indemnisation et de sécurité pour le personnel et les étudiants conformément à la législation de son pays. Il est fortement recommandé aux étudiants de souscrire l'assurance internationale dans leur pays d'attache avant leur départ. Tous les étudiants de l'UT1-TSM doivent souscrire le « Overall Insurance & Benefit Plan for People Coming to China » (*Plan global d'assurance et de prestations pour les personnes qui se rendent en Chine*) conformément au Règlement du ministère chinois de l'Éducation au moment de leur inscription sur le campus (environ 800 RMB pour 1 an ; tarif applicable pour 2019/2020, sous réserve de changements apportés par le ministère chinois de l'Éducation).

§ 7 Durée

La présente Convention prendra effet immédiatement après sa signature par les représentants légaux des établissements. La Convention signée aura une durée de trois (3) ans. Elle sera ensuite reconduite de plein droit pour des périodes additionnelles de trois (3) ans à chaque date d'expiration, sauf avis écrit de résiliation de la Convention par l'un ou l'autre des établissements, adressé au moins douze mois avant la date d'expiration. La résiliation ou modification de la Convention n'aura aucune incidence sur la conduite du programme dans l'un ou l'autre des établissements et ne portera pas préjudice aux participants dont les études se poursuivent après la date de résiliation.

§ 8 Divisibilité

Dans le cas où une ou plusieurs stipulations de la présente Convention seraient illégales ou sans effet, celles-ci n'affecteront pas la validité des autres stipulations de la présente Convention. Les stipulations sans effet seront remplacées par des stipulations valides, dont la teneur sera la plus proche possible des stipulations sans effet. La présente Convention pourra être révisée à tout moment et toute modification y étant apportée revêtira la forme écrite et sera approuvée par les représentants autorisés des parties.

§ 9 Langue

La présente Convention est rédigée en français et en anglais, en deux exemplaires.

Pour l'Université Tongji, Chine

Pour la Toulouse School of Management,
Université Toulouse 1 Capitole, France

Dr. Jie CHEN, Professeur
Président de l'Université Tongji

Corinne MASCALA, Professeur
Présidente de l'Université Toulouse 1
Capitole

Dr. Song CHEN, Professeur

Dr. Hervé PENAN, Professeur

Doyen adjoint
School of Economics & Management

Doyen adjoint
Toulouse School of Management

Date : _____

Date : _____

ANNEXE 1 CONVENTION DE DOUBLE DIPLÔME ENTRE TONGJI SEM & TSM

Conditions d'admission supplémentaires

Conditions d'admission à Tongji-SEM :

- Bachelor, licence ou équivalent
- Étudiant officiellement inscrit en Master à l'Université partenaire
- Niveau d'anglais : TOEFL Ibt 86, IELTS 6.5 ou équivalent
- Notes obtenues à l'université d'attache : GPA 3.0 minimum (note maximum de 4) correspondant à 3,75 sur 5 ou 75 sur 100 à l'Université Tongji, correspondant à 12 sur 20 selon le barème français de notation.
- Deux lettres de recommandation de professeurs

Conditions d'admission à l'UT1- TSM :

- Bachelor ou licence en économie/gestion ou équivalent (équivalent à 180 ECTS)
- Étudiant officiellement inscrit en Master à l'Université partenaire
- Niveau d'anglais : TOEFL Ibt 86, IELTS 6.5 ou équivalent
- Notes obtenues à l'université d'attache : GPA 3.0 minimum (note maximum de 4) correspondant à 3,75 sur 5 ou 75 sur 100 à l'Université Tongji, correspondant à 12 sur 20 selon le barème français de notation.
- Deux lettres de recommandation de professeurs

Pour les étudiants de l'UT1- TSM qui souhaitent obtenir un Master « MSc Technology Economy and Management » de l'Université Tongji :

(1) Pendant les semestres passés à Tongji-SEM, les étudiants internationaux postulant au diplôme de Master doivent obtenir au moins 33 crédits Tongji et réussir les examens correspondant à tous les cours du diplôme (chinois, étude de la Chine, tronc commun du Diplôme). Ils peuvent cependant échouer aux examens des cours non diplômants à condition que leurs crédits de cours non diplômants soient suffisants pour le diplôme TONGJI (voir Annexe 2 partie 3). 25 crédits sont rattachés aux cours suivis à Tongji-SEM, 9 crédits sont transférés de l'établissement d'attache et reconnus par Tongji-SEM sur approbation du Comité académique de Tongji-SEM (mais **pas plus de 10 crédits Tongji**).

Si les étudiants de l'UT1-TSM échouent à un examen, ils pourront le repasser au début du semestre suivant. Si les étudiants de l'UT1-TSM échouent aux examens du semestre d'automne et ne sont plus à Shanghai, ils pourront les repasser à l'université d'attache qui supervise les examens de rattrapage. En cas de maladie, l'étudiant devra demander la suspension de l'examen et obtenir l'autorisation du bureau académique. Il pourra ensuite repasser l'examen au cours du semestre suivant. Pour les autres cours validés par l'étudiant, ce dernier acquerra les crédits correspondant aux cours et ces crédits lui seront acquis pour les cours. Il ne devra repasser les examens que pour les cours non validés durant le semestre précédent.

(2) Exigences relatives au mémoire : Présenter un mémoire en anglais sous la supervision d'un professeur-tuteur, et réussir la soutenance de ce mémoire ;

(3) Pour les étudiants effectuant un cursus de Double diplôme et souhaitant obtenir un diplôme « MSc Technology Economy and Management » de l'Université Tongji, le programme devra être achevé au plus tard dans les quatre ans.

Pour les étudiants de Tongji-SEM qui souhaitent obtenir un Master «International Marketing of Innovation»de l'UT1-TSM

(1) Pendant les semestres passés à l'UT1-TSM, les étudiants internationaux postulant au Master doivent obtenir 50 ECTS, et réussir les examens correspondant à tous les cours du diplôme indiqués à l'Annexe 2 partie 3. 70 crédits sont transférés de l'établissement d'attache et reconnus par l'UT1-TSM sur approbation du ColMIé académique de l'UT1-TSM en vue d'acquérir les 120 ECTS nécessaires à l'obtention du Master.

Si les étudiants de Tongji-SEM échouent à un examen, ils pourront le repasser au cours de la 2ème session au plus tard au début du semestre suivant. S'ils ne sont plus à Toulouse pour les examens de rattrapage, ils pourront les repasser à l'université d'attache qui supervise les sessions de rattrapage.

En cas de maladie, l'étudiant devra demander la suspension de l'examen et obtenir l'autorisation du bureau académique. Il pourra ensuite repasser l'examen quelques semaines après l'examen principal ou au début du semestre suivant. Pour les autres cours validés par l'étudiant, ce dernier obtiendra les crédits correspondants de l'UE et ceux-ci lui seront acquis pour l'UE. Il ne devra repasser les examens que pour les cours (UE) non validés au cours du semestre précédent.

(2) Des règles d'examen similaires s'appliquent à tous les étudiants inscrits au programme et ces règles seront mises en œuvre pour déterminer la réussite aux examens. Les notes seront établies selon les mêmes conditions et modalités que celles applicables aux autres étudiants valablement inscrits dans l'établissement concerné et par le même jury d'examen. Chaque étudiant ayant achevé avec succès le programme se verra décerner un diplôme par chaque établissement. En cas d'échec aux examens de rattrapage correspondant à une année de la période universitaire totale, les étudiants pourront s'inscrire au programme une seconde fois.

(3) Exigences relatives au mémoire :

Présenter un mémoire rédigé en anglais sous la supervision d'un professeur-tuteur, et réussir la soutenance ;

(4) Pour les étudiants effectuant un cursus de Double diplôme et souhaitant obtenir le Master «International Marketing of Innovation»de l'UT1-TSM, le programme devra être achevé au plus tard dans les deux ans.

Correspondance entre les crédits ECTS et les crédits / heures Tongji

1 crédit/heure de l'Université Tongji correspond à 2 crédits ECTS.

ANNEXE 2 PROGRAMME DE DOUBLE DIPLOME

PARTIE I - CURSUS TONGJI-SEM Technology Economics and Management – AA 2019-2020

Il s'agit d'un aperçu provisoire de cours pour un début en 2019 et pourrait faire l'objet de modifications.

Course Status	Course Code	Course	Academic Hours	Credits	Course Schedule		Remarks
					Fall	Spring	
General Degree Courses	2070100	*First Foreign Language (Chinese)	102	6	√	√	One semester compulsory
	2900006	*Survey of China	54	3	√	√	
Degree Core Courses	2040291	*Management in China	36	2		√	Select one as compulsory
	2040216	*Advanced Management	36	2	√		
	2040040	*Technological Innovation Management	36	2		√	
	2040292	*Applied Statistics	54	3	√		Select one as compulsory
	2040088	*Econometrics	54	3	√		
	2040290	*Managerial Economics in China	54	3		√	Select one as compulsory
	2040214	*Intermediate Microeconomics	54	3	√		
	2040215	*Research Methodology for Management	54	3	√		
Non-Degree Courses (≥8 credits)	2040219	Entrepreneurship II	36	2		√	
	2040256	Project Investment and Financing	36	2		√	
	2040126	Financial Management in China	36	2	√		
	2040311	Advanced Technological Economics Analysis	36	2		√	Market Structure, Innovation, and the Macro economy can be recognized
		course of other discipline	36	2	√	√	choose one course of two credits,
Compulsories	2900011	*Academic Norms	0	1			
	2900002	*Thesis Proposal	0	1			
	2900012	*Academic Lectures	36	2			Two semesters compulsory
	2900013	*Mid-term Evaluation	0	0			

Notes:

1. Les cours avec * sont des cours obligatoires.
2. Pour le "course of other discipline", les étudiants peuvent choisir un cours sélectif de deux crédits, parmi les deux autres majeures (*Corporate Management, Management Science and Engineering*), et compter ces deux crédits comme des crédits de cours non diplômants

PARTIE II-CURSUS TSM
(LES COURS CI-DESSOUS SONT SUJETS À CHANGEMENT SELON LES ANNÉES ACADÉMIQUES)

Projet Master International Marketing of Innovation (IMI), Asie

Il s'agit là des perspectives provisoires pour un démarrage en 2020, qui pourraient faire l'objet de modifications.

Semester 1	Courses	ECTS	Volume h	
			Courses	Seminar
UE1 *	UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	8	56	
UE2 *	UE2 : Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World	8	56	
UE3 *	UE3: Innovation Management (a. Customer Engagement, b. Technology Acceptance)	8	56	
UE4 *	UE4: CRM & Sustainable Marketing	8	56	
UE5**	UE5: Business Research Methodology	6	42	
UE6**	UE6: Missions&International Study Tour	8	56	
UE7**	UE7: Language (English/German) /Comparison Asian/European Culture	6	42	
UE8**	UE8: Professional Development Workshops	2	14	
TOTAL semester 1		54	420	

Semester 4	Courses	ECTS	Credits partner	Volume h	
				Courses	Seminar
UE9	UE 9: Company Internship (6 months anywhere in the world)	9		9	
UE10	UE 10: Master thesis	12		18	
TOTAL semester 4		21	0	27	0

**PARTIE III COURS MUTUELLEMENT RECONNUS
ENTRE TSM IMI ET TONGJI-SEM TEM AA2019/2020**

Double Diplôme Master International Marketing of Innovation (IMI) TSM & MSc Technology Economics and Management (TEM) Tongji University

POUR LES ÉTUDIANTS DE TONGJI-SEM

S3 Master International Marketing of Innovation (IMI) at TSM (Oct-March)	ECTS
UE2 : Consumer Behavior in the Digital World	4
UE3: Innovation Management (a. Customer Engagement)	4
UE4: CRM & Sustainable Marketing	8
UE6: Missions & International Study Tour	8
UE7: Comparison Asian/European Culture	3
UE8: Professional Development Workshops	2
TOTAL MSc IMI TSM	29
S 1 & S2 Msc TEM at Tongji-SEM	ECTS
2040340 Business Negotiation in China	8
2040344 Strategic Management & Entrepreneurship	8
2040216 Advanced Management	8
2040342 Big data Analytics	8
2040290 Managerial Economics in China	8
2900011 Academic Norms	8
2090001 English course	3
TOTAL Msc TEM Tongji SEM	51
Transcripts from Tongji-SEM to TSM	
2040340 Technological Innovation Management= UE3 Innovation Management b. Technology Acceptance	4
2040338 Digital Innovation in China = UE2 Digital Marketing	4
2040168 Marketing in China = UE1 International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	8
2040215 Research methods in management = UE5: Business Research Methodology	6
2900002 Thesis Proposal (6 ECTS) & 2900011 Academic Lectures (6ECTS) =UE 10: Master thesis	12
TOTAL Transcripts from Tongji-SEM to TSM	34
S4 Internship (March-Sept)	ECTS
UE 9: Company Internship (6 months anywhere in the world)	6
TOTAL	6
Total TSM Master IMI ECTS for TUS students (120 ECTS)	120

POUR LES ÉTUDIANTS D'UT1-TSM

S1 Master International Marketing of Innovation (IMI) at TSM (Oct-March)		ECTS	
UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning		8	
UE2 : Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World		8	
UE3: Innovation Management (a. Customer Engagement, b. Technology Acceptance)		8	
UE4: CRM & Sustainable Marketing		8	
UE5: Business Research Methodology		6	
UE6: Missions & International Study Tour		8	
UE7: Language (English) /Comparison Asian/European Culture		6	
UE8: Professional Development Workshops		2	
TOTAL MSc IMI TSM		54	
S 2 (March-Aug) & S 3 (Sep-Jan) Msc TEM at Tongji-SEM			
	ECTS	Credits	
First Foreign Language (Chinese)	6	6	
2040340 Business Negotiation in China	5	2	
Survey of China	0	3	
2040344 Strategic Management & Entrepreneurship	8	3	
2040216 Advanced Management	5	2	
2040342 Big data Analytics	5	2	
2040290 Managerial Economics in China	8	3	
2900011 Academic Norms	8	1	
2900011 Academic Lectures	0	2	
2900002 Thesis Proposal	0	1	
TOTAL Msc TEM Tongji SEM	45	25	
Transcripts from TSM to Tongji-SEM			
2040340 Technological Innovation Management= UE3: Innovation Management b. Technology Acceptance	0	2	
2040338 Digital Innovation in China = UE2 : Digital Marketing	0	2	
2040168 Marketing in China = UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	0	2	
2040215 Research methods in management = UE5: Business Research Methodology	0	3	
TOTAL Transcripts from TSM to Msc TEM Tongji SEM		9	
S4 Internship/Master Thesis (Feb-Sept)		ECTS	
UE 9: Company Internship (6 months anywhere in the world)		9	
UE 10: Master thesis = 2900002 Thesis Proposal & 2900011 Academic Lectures		12	
TOTAL		21	

Total Tongji SEM Credits for TSM students for MSc TEM (33 required)	34
Total ECTS TSM students (120)	120

Tableaux de correspondance des cours et transcriptions

University Toulouse 1 Capitole-TSM		Tongj-SEM	
Courses	ECTS	Courses	Credits
UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	8	Marketing in China	2
UE2 : Digital Marketing	4	20403338 Digital Innovation in China	2
UE3: Innovation Management (b. Technology Acceptance)	4	2040340 Technological Innovation Management	2
UE5: Business Research Methodology	6	2040215 Research methods in management	2
UE10: Master Thesis	12	2900011 Academic Lectures & 2900002 Thesis Proposal	2+1= 3
	34		11

Transcriptions Tongji SEM vers UT1-TSM pour les étudiants de Tongji SEM

Courses at Tongji-SEM	ECTS
2040340 Business Negotiation in China	8
2040344 Strategic Management & Entrepreneurship	8
2040216 Advanced Management	8
2040342 Big data Analytics	8
2040290 Managerial Economics in China	8
2900011 Academic Norms	8
2900011 Academic Lectures = UE10 Master thesis (6 from 12 ECTS)	6
2900002 Thesis Proposal = UE10 Master thesis (6 from 12 ECTS)	6
2090001 English course = UE7: Language (English) (3 from 6 ECTS)	3
TOTAL CREDITS TRANSFERRED TO MASTER IMI UT1-TSM	63

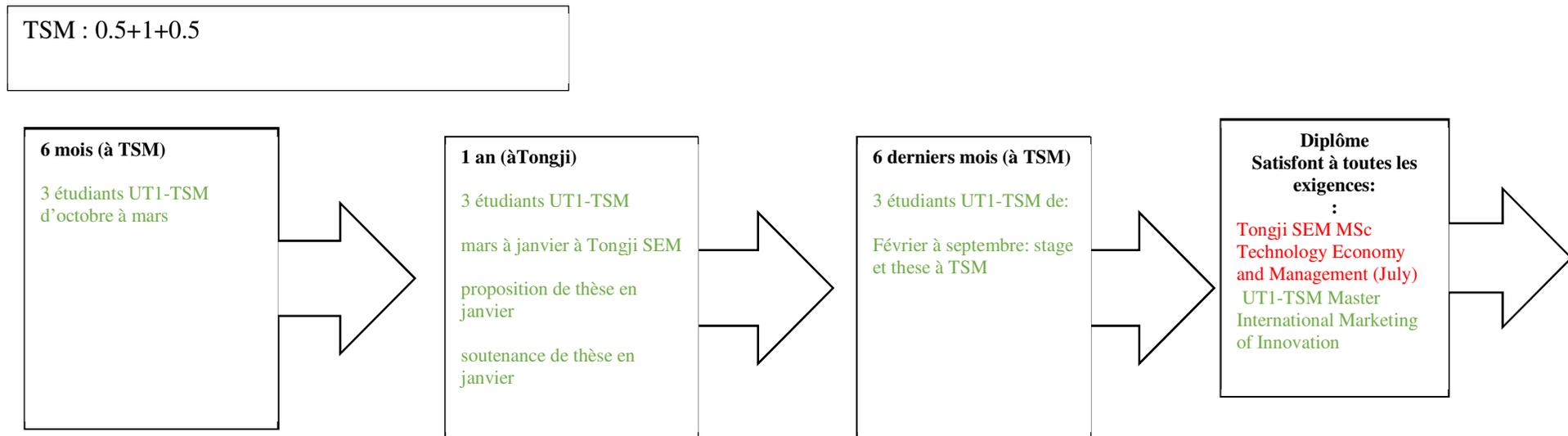
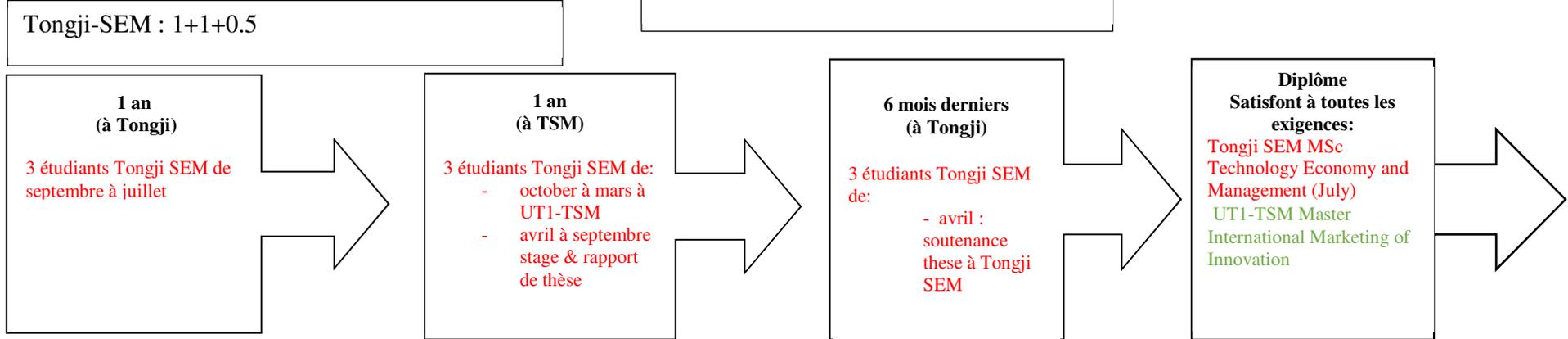
Transcriptions Tongji SEM vers UT1-TSM pour les étudiants de TSM

Courses at Tongji-SEM	ECTS
First Foreign Language (Chinese)	6
2040340 Business Negotiation in China	5
2040344 Strategic Management & Entrepreneurship	8
2040216 Advanced Management	5
2040342 Big data Analytics	5
2040290 Managerial Economics in China	8
2900011 Academic Norms	8
2900011 Academic Lectures = UE10 Master thesis (6 from 12 ECTS)	6
2900002 Thesis Proposal = UE10 Master thesis (6 from 12 ECTS)	6
TOTAL CREDITS TRANSFERRED TO MASTER IMI UT1-TSM	57

Transcriptions UT1-TSM vers Tongji SEM pour les étudiants de TSM

Courses at Tongji-SEM	ECTS
2040340 Technological Innovation Management= UE3: Innovation Management b. Technology Acceptance	2
2040338 Digital Innovation in China = UE2 : Digital Marketing	2
2040168 Marketing in China = UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	2
2040215 Research methods in management = UE5: Business Research Methodology	3
TOTAL CREDITS TRANSFERRED TO Msc TEM Tongji SEM	9

ANNEXE 3 : Description du programme



ANNEXE 4
EQUIVALENCES DES NOTES

ECTS	Tongji-SEM	UT1 Capitole-TSM
A	Excellent 96-100	17 – 20
B	Very good 91-95	15 – 16
C	Good 80-90	13 – 14
D	Satisfactory 70-79	11 – 12
E	Sufficient 60-69	8 – 10
F	Fail 59 & below	<8

Pour valider un cours, les étudiants ont besoin d'au moins un "E"(ECTS), "60-69"(Tongji-SEM) ; "9-10" (UT1-TSM).